



**Une Maison de services  
au public à Bédoin**

Décembre 2017

N°  
**89**



## Le sous-préfet de Carpentras en visite à Bédoin



Succédant à Monsieur Jean-François MONIOTTE, Monsieur Didier FRANÇOIS a été nommé sous-préfet de Carpentras par décret du Président de la République en date du 16 août dernier.

Le rôle de conseil du sous-préfet d'arrondissement se concrétisant par des « visites communales » dont l'objectif est de passer en revue les difficultés, les projets des collectivités territoriales et de leur proposer les solutions les plus adaptées, notre nouveau sous-préfet est venu à Bédoin, le jeudi 2 novembre, pour une visite de courtoisie et de présentation à la municipalité.

Luc REYNARD, le maire et ses adjoints l'ont accueilli à l'hôtel de ville dans la salle du Conseil municipal. Après lui avoir souhaité la

bienvenue, projets et dossiers en cours ont été évoqués. Après quoi, Monsieur le maire l'a emmené découvrir le territoire communal sur lequel il reviendra.

## Les commémorations des 11 novembre et 5 décembre



Le samedi 11 novembre, un nouvel hommage fut rendu par Monsieur Luc REYNARD, maire de Bédoin, aux quatre-vingt-trois Bédoinais morts pour la France pendant la Grande Guerre, il y a 100 ans, ainsi qu'à tous ceux morts pour la France lors des autres conflits.

Une première cérémonie s'est tenue au cimetière de Sainte-Colombe, suivie par celle du cimetière des Baux. La délégation des élus, des membres de l'association des Anciens Combattants et CATM, des corps constitués et de nombreux habitants de la commune de Bédoin, s'est recueillie devant le monument aux Morts de la place Charles de Gaulle puis plus longuement devant celui du cimetière de Bédoin. Les enfants de l'école élémentaire ont lu avec beaucoup de gravité et d'émotion des textes d'hommage rendu à nos chers disparus que nous n'oublions pas.

Puis mardi 5 décembre, c'est l'hommage aux « Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie » qui a été rendu au monument aux Morts de la place Charles de Gaulle en présence d'une importante délégation des CATM, des corps constitués, des élus de la commune et de ceux de communes voisines, Mormoiron, Sault et de nombreux habitants de Bédoin venus se souvenir au centre culturel.

## Bienvenue à Bédoin !

Chaque année au mois de novembre, la municipalité invite ses nouveaux résidents à la découverte de la commune, de ses acteurs et de ses élus. Pour commencer, une promenade guidée et commentée avec passion par Monsieur Gérard DAMIAN, les a emmenés à travers les ruelles et l'histoire du village. Leurs pas se sont ensuite dirigés vers la bibliothèque municipale qu'ils ont découverte pour certains, avant d'aller à la rencontre des associations présentes spécialement pour eux au centre culturel.

À 18h30, Monsieur le maire, Luc REYNARD, leur a souhaité officiellement et chaleureusement la bienvenue et leur a donné toute sorte d'informations sur leur nouveau lieu de vie. Les élus qui l'entouraient se sont présentés chacun à leur tour avant d'entonner l'hymne de la Provence « la coupo santo », accompagnés en musique par le groupe provençal « Li festijaire » et par l'assistance. Une belle démonstration de convivialité ! En fond d'écran, des images projetées montraient de multiples facettes de Bédoin.



Puis est venu le temps de partager le verre de l'amitié autour du buffet et des spécialités de notre terroir, moment privilégié pour faire connaissance, nouer des relations les uns avec les autres, les élus et les agents municipaux. Avant de partir, le traditionnel cadeau de bienvenue fut remis à chacune des familles présentes.

Souvenirs, souvenirs... Retrouvez le film de cette soirée marquante de la vie de Bédoin sur le site [bedoin-mont-ventoux.fr](http://bedoin-mont-ventoux.fr).

# E ditorial



La fin de l'année est souvent un moment privilégié de retrouvailles familiales et collectives où dans les villages comme le nôtre suivant le rythme de la nature, le travail dans les champs est moins soutenu et l'activité plus paisible.

Le temps s'écoule, vite et inexorablement.

Vite car il semble qu'hier encore nous étions en tenue estivale avec, il est vrai, un automne bienveillant qui jusqu'à fin novembre nous a permis de bénéficier de journées radieuses.

Inexorablement car l'activité municipale ne s'interrompt pas. Dans les services, après la rentrée des écoles, la mise en place des activités périscolaires, des travaux mis en œuvre, c'est déjà l'arrivée des fêtes et le temps de la préparation des budgets à venir. Celui de 2018 sera encore plus contraint, nous le savons. Sans donner des réponses définitives, le Congrès des maires et le discours du président de la République ont apporté certains éclaircissements. Une limitation de la dépense publique est obligatoire.

La taxe d'habitation prélevée (à Bédoin, elle représente 42 % de nos recettes fiscales et 19,6 % de nos recettes de fonctionnement) sera compensée par un versement d'État linéaire dans le temps. Des choix devront être faits nécessairement dans notre budget de fonctionnement mais c'est surtout pour le potentiel d'investissement à venir que nous avons des inquiétudes sachant que les contributions autres (État, Région, Département, etc.) diminuent. Cependant, l'engagement de l'équipe municipale reste intact.

Pleinement investis d'une volonté de service et d'anticipation, nous avons inauguré la MSAP (Maison de services au public), animée par la MJC de Bédoin. C'est un nouveau type de services appuyé sur l'utilisation des techniques informatiques de communication qui succède aux services publics implantés sur nos territoires ruraux... et qui nous quittent, telle la perception au 1<sup>er</sup> janvier 2018. C'est certes un palliatif qui correspond certainement à un nouveau mode de vie et il nous faudra l'adopter. Ces services, les MSAP et MSP (Maisons de santé pluri professionnelles) font partie d'ailleurs des projets à mettre en place au niveau national.

Les travaux de notre MSP, adossée à la nouvelle maison de retraite, qui commenceront début 2018, nous placent dans une situation favorable voire enviée quant à l'aménagement de notre territoire. Il faut donc, encore et toujours, avoir une vision anticipatrice et cela s'applique à tous les domaines.

Sur le plan économique, chacun sait à Bédoin le projet qui est à l'ordre du jour. La politique de l'autruche et les mantras incantatoires ne doivent pas masquer la réalité des choses. Il faut savoir, toujours et chaque jour, être attentif, actif et réaliste, ce qui n'empêche pas, bien sûr, d'être prudent.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de Noël, un bon début d'année et vous assurons de notre engagement à vos côtés.

Luc REYNARD, maire de Bédoin, et le Conseil municipal

## Les vœux du maire

Monsieur Luc REYNARD a le plaisir d'inviter la population de Bédoin à la présentation des vœux de la municipalité le vendredi 26 janvier 2018 à 18 h30 au centre culturel H.Adam.

## Dans ce numéro, deux parties détachables :

- un coupon de participation à la souscription lancée avec la Fondation du patrimoine pour pouvoir restaurer les vitraux de l'église Saint-Pierre de Bédoin ;
- un questionnaire qui vous permettra de nous donner votre opinion sur un nouveau « PASSADOU ».

## Journal municipal d'information de BÉDOIN N° 89 - Décembre 2017 trimestriel



Lou Passadou - Journal municipal d'information  
Mairie : 04 90 65 60 08

Directeur de la publication : Luc REYNARD  
Rédacteur en chef : Denis FORT

Assistante de rédaction : Sylviane BENEZECH  
Suivi de Fabrication : Nathalie EYMERÉ

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

les élus, les agents municipaux et les membres de la commission « Passadou »

Photos : Mairie de Bédoin - Couverture : Jean-Paul CHAUVRAT

Tirage 2200 exemplaires - Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON ☎ 04 90 82 27 38

## SOMMAIRE

Compte-rendu du Conseil municipal .....	4-5
Zoom sur la population de Bédoin .....	5
La MSAP et la résidence Saint-Marcellin .....	6-7
Dessins et conte des écoles .....	8-9
Les travaux à Bédoin .....	10
Les vitraux de l'église Saint-Pierre .....	11-12
Le projet « All Bike Ventoux Provence » .....	13-15
Informations générales .....	16
La vie à Bédoin .....	17-20
La vie associative .....	21-23
État-civil, Garde Médecins, Concours photos, Mots croisés ..	24
Votre avis nous intéresse .....	25-26

**Présents :** Luc REYNARD, Béatrice ROUX, Dominique ROUYER, Jean-Marc PETIT, Denis FORT, Nathalie REYNARD, Pierre COLIN, Janine TRÉVILY, Michèle MASSENDÈS, Michel DELL'INNOCENTI, Patrick CAMPON, Vincent POUILLAUDE, Jean-Louis RIBAS, Emmanuèle VALÉRIAN, Morgane CHAPOT, Christiane MAHLER, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN.

**Absents ayant donné procuration :** Chantal BLANC en faveur de Denis FORT, Blandine RASSELET en faveur de Luc REYNARD, Colette LECLERCQ en faveur de Jean-Marc PETIT, Alain CONSTANT en faveur de Gilles BERNARD.  
23 votants

**Projet Hôtelier et cyclo touristique : avis du Conseil municipal et désignation du comité de pilotage**

Un projet de complexe hôtelier et cyclo sportif avec vélodrome couvert est proposé à la commune par un porteur privé. Il prévoit un nombre important d'emplois, des équipements pouvant bénéficier à la population ainsi que d'autres avantages en faveur de la commune. Au stade où se trouve le projet et compte tenu des nombreuses incertitudes, il n'est pas possible de prendre position en faveur ou contre le projet. En revanche, il paraît souhaitable de poursuivre les échanges en attendant que des éléments plus précis permettent d'y voir plus clair. L'organe chargé de poursuivre les échanges est le comité de pilotage composé d'élus et, ponctuellement, de personnes compétentes dans les domaines concernés par le projet. Il est demandé au Conseil :

- de donner un avis favorable à la poursuite des échanges. Vote à la majorité. 21 pour. 1 contre : Patrick CAMPON. 1 abstention : Morgane CHAPOT.
- de donner mandat à M. le Maire et au comité de pilotage, composé de Dominique ROUYER, Denis FORT, Janine TRÉVILY, Michèle MASSENDÈS, Michel DELL'INNOCENTI, Chantal BLANC, Christiane MAHLER, Patrick ROSSETTI, Alain CONSTANT, pour approfondir et encadrer l'étude du projet. Vote à la majorité. 21 pour, 1 contre : Patrick CAMPON, 1 abstention : Morgane CHAPOT.
- de dire que l'avis définitif reviendra au Conseil municipal. Vote à la majorité. 19 pour. 4 contre : Patrick CAMPON, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Alain CONSTANT.

**Budget principal 2017 : décisions modificatives**

Maison de santé : les marchés de travaux ont été notifiés aux entreprises et il s'avère nécessaire de prévoir 250 000 € de crédits supplé-

mentaires afin d'engager la totalité des dépenses liées à cette opération. Cette dépense sera couverte par un emprunt de 250 000 €. Dégrèvement fiscal (taxe foncière) accordé à un jeune agriculteur.

Il est proposé au Conseil d'approuver ces deux décisions modificatives.

Vote à l'unanimité.

**Syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux : convention de groupement de commande pour les travaux de la place des Frères Provane**

La municipalité envisage d'aménager la place des Frères Provane dans le cadre d'un projet plus global axé sur la thématique de la romanité à Bédoin comprenant la transformation de l'ancienne caserne et la mise en valeur de la villa des Bruns. Le premier estimatif des travaux de requalification et d'embellissement s'élève à 1 067 200 € HT et prévoit le renouvellement des réseaux, le réaménagement de la voirie et l'enfouissement des containers. Le syndicat prend en charge 189 750 € HT pour la partie eau potable et 345 000 € HT pour la partie assainissement. Il est proposé au Conseil d'approuver le principe des travaux d'aménagement de la place des Frères Provane et de donner un avis favorable à la convention passée avec le syndicat des eaux avec lequel la commune s'associe pour lancer une consultation de maîtrise d'œuvre conjointe.

Vote à la majorité. 18 pour. 5 contre : Gilles BERNARD, Alain CONSTANT, Patrick ROSSETTI, Christiane MAHLER, Carole PERRIN.

**Révision de l'assiette foncière de la forêt communale**

Des relevés effectués par l'Office National des Forêts (ONF) ont mis en évidence des incohérences relatives à l'assiette foncière de la forêt communale relevant du régime forestier à proximité du chalet Reynard. Une parcelle A85 doit être détachée et deux autres, C188 et C307, doivent être incluses dans le patrimoine forestier. Cette actualisation permet d'augmenter la superficie de la forêt communale de 3 a et 40 ca pour atteindre désormais 6 256 ha, 12 a et 56 ca. Il est proposé au Conseil d'approuver cette actualisation.  
Vote à l'unanimité.

**Maison de services au public (MSAP) : convention de partenariat avec la MJC**

L'État s'engage depuis plusieurs années dans le développement des « Maisons de services au public » (MSAP) qui ont vocation à délivrer une offre de proximité d'information transversale et d'accompagnement de l'utilisateur dans ses démarches administratives. Forte de l'expérience de l'Espace Régional Internet Citoyen (ERIC), la MJC a établi un diagnostic des

besoins du territoire et recherché un partenariat avec Pôle Emploi, la CARSAT, la CPAM, la MSA. La commune a décidé de s'engager dans cette démarche. Une convention adressée au commissariat à l'égalité des territoires vient définir les modalités d'organisation et de gestion de la structure qui sera animée par la MJC. La commune de Bédoin s'engage à mettre à disposition de la MJC l'espace multi média (situé 79, chemin du Vallat de Pommet), réaliser des travaux de mise en accessibilité, mettre en place une signalétique et contribuer au fonctionnement de la MSAP au moyen d'une subvention accordée au gestionnaire, la MJC. Il est proposé au Conseil d'approuver la convention cadre de la MSAP.

Vote à l'unanimité.

**Modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale**

Les conditions de remboursement d'un document perdu ou détérioré ont été modifiées par décret entraînant une modification du règlement intérieur. Il est proposé au Conseil d'approuver la modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

Vote à l'unanimité.

**Restaurant scolaire : tarif des repas « événementiel »**

Le service de restauration scolaire peut être sollicité à l'occasion de réceptions ou réunions de travail. Dans ce cas, le service doit être facturé aux organisateurs à hauteur de 11,20 € le repas pour l'année scolaire en cours. Il est proposé au Conseil d'approuver la création d'un tarif « événementiel »

Vote à l'unanimité.

**Association de développement touristique du mont Ventoux (ADTMV) : convention de mise à disposition d'un agent communal**

Dans le cadre d'une délégation de service public renouvelée pour 10 ans en 2012 par le syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux (SMAEMV), l'ADTMV assure l'exploitation de la station de ski et du bike-park situés sur le versant sud du mont Ventoux. Afin d'apporter un soutien technique aux bénévoles de cette association, la commune met partiellement un agent communal à sa disposition. En contrepartie, l'ADTMV s'engage à rembourser le salaire et les charges de l'agent communal. Il est proposé au Conseil d'approuver la mise à disposition d'un agent communal.

Vote à l'unanimité.

**Mise en place d'astreintes au sein du service technique municipal**

Une astreinte est une période durant laquelle un agent a l'obligation de demeurer à son



domicile ou à proximité afin d'être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au service de la collectivité. Ce dispositif existe déjà pour la police municipale et il est proposé au Conseil de l'étendre aux agents du service technique en prévoyant les crédits correspondants au budget principal de la commune.  
Vote à l'unanimité.

**Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi permanent**

En raison de sa compétence et des responsabilités qui lui sont confiées, l'agent responsable du restaurant scolaire peut bénéficier d'un avancement de grade. Il est proposé au Conseil de créer un poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à temps complet et de supprimer un poste d'adjoint technique territorial.  
Vote à l'unanimité.

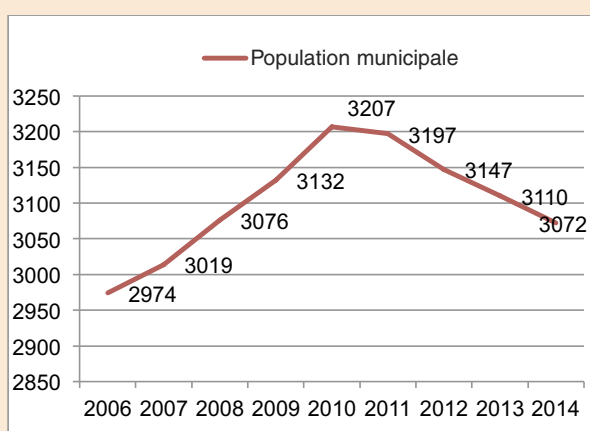
**NB : le compte rendu des délibérations du Conseil municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.**

## Zoom sur la population de Bédoin (sources : INSEE)

### 1- Son évolution :

Depuis le début des années 1950 et jusqu'en 2009, la population de Bédoin a augmenté régulièrement :

Année	1950	1962	1975	1982	1990	1999	2004	2009
Population municipale	1 501	1 580	1 635	1 818	2 215	2 609	2 942	3 132



Ce n'est plus le cas depuis 2010 où l'évolution s'inverse à la baisse. Ainsi la population a diminué de 4,2 % entre 2010 et 2014.

**Chaque année la différence est négative entre naissances et décès**

2012 : 20 naissances et 36 décès  
2014 : 22 naissances et 36 décès  
2016 : 24 naissances et 40 décès

### 2- Ses caractéristiques en chiffres :

Les femmes représentent 51,7 % de la population et les hommes 48,3 %.

Les étrangers ayant une résidence principale à Bédoin atteignent 5,1 % de la population.

L'habitat de Bédoin est composé de 61,5 % de résidences principales, 31,9 % de résidences secondaires et 6,6 % de logements vacants.

Les Bédoinais propriétaires de leur résidence principale représentent 71 % de la population.

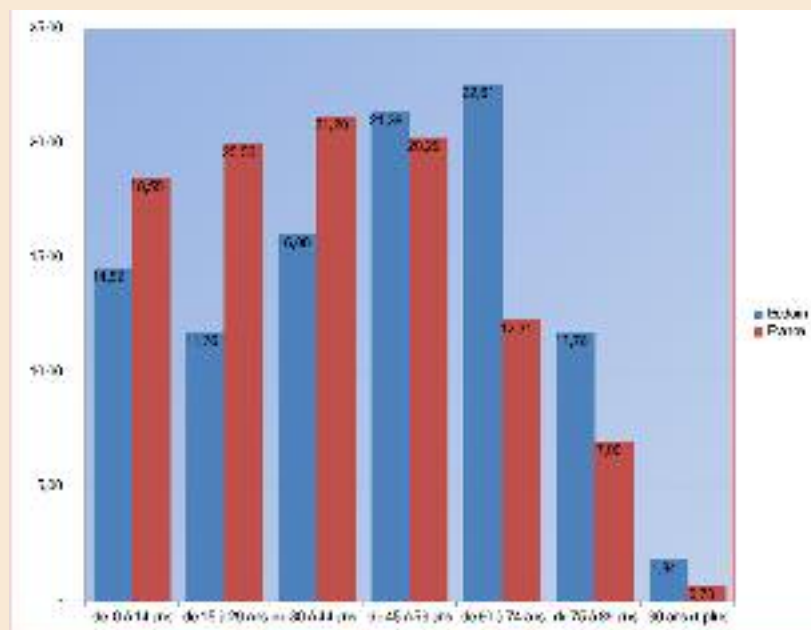
La part des ménages imposés est de 54,2 % et le revenu annuel médian est de 19 390 € par ménage.

Le taux de pauvreté à Bédoin est de 18,1 % (chiffre INSEE 2014) contre 20,4 % pour le département du Vaucluse et 14,2 % pour la France.

Le vieillissement de la population de Bédoin est évident et se manifeste par exemple à l'école où, au cours des 3 dernières années, 3 classes ont fermé (1 à la maternelle et 2 à l'élémentaire). Actuellement, il y a 3 classes à l'école maternelle et 6 à l'école élémentaire. D'autres fermetures sont à prévoir. Les tranches d'âges les plus jeunes (de 0 à 14 ans et de 15 à 29 ans) ne représentent que 26,32 % de la population bédoinaise contre 38,5 % en France.

Les bédoinais de 60 ans et plus constituent 36,21 % de la population contre 20,01 % pour la France.

TRANCHES D'ÂGES DE LA POPULATION EN POURCENTAGE



### 3- Statut familial des Bédoinais :

Personnes célibataires	Personnes mariées	Personnes divorcées	Personnes veuves
31,70%	49,70%	9,40%	9,20%



## Ouverture de la MSAP de Bédoin : le maintien d'un espace public de proximité dans notre village.

La commune de Bédoin accueille depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, une Maison de services au public (MSAP).

Cette ouverture est l'aboutissement d'un travail commun effectué en concertation avec la mairie de Bédoin, les services de l'État, les partenaires (l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, la MSA et Pôle Emploi) et l'association porteuse, la MJC de Bédoin.

### Qu'est-ce qu'une Maison de services au public ?

Les MSAP délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par un ou plusieurs agents dans leurs démarches de la vie quotidienne.

De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les MSAP articulent présence humaine et outils numériques.

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) pilote la politique publique d'accessibilité aux services dont les MSAP sont un outil de proximité. Le dispositif d'animation nationale du réseau a été confié à la Caisse des Dépôts.

### Une gamme élargie de services en un lieu unique

Dans une MSAP, l'usager est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. A proximité de chez soi, la Maison permet d'accéder à une large palette de services.

Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative, etc.

### Des aides et conseils personnalisés gratuits

Les Maisons, animées par des agents formés par les opérateurs partenaires, délivrent un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

- accueil, information et orientation : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation, etc.) ;
- aide à l'utilisation des services en ligne : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne, etc. ;
- aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers, etc. ;
- mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la Maison de services au public, entretien à distance, etc.

Quatre opérateurs nationaux sont actuellement partenaires de la MSAP de Bédoin :

- Pôle Emploi ;
- la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs salariés (CNAM) ;
- la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) ;
- la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

D'autres opérateurs nationaux sont susceptibles de devenir partenaires dans un avenir proche.

Depuis le 6 novembre, les guichets d'accueil des préfectures dédiés aux demandes de délivrance des certificats d'immatriculation (cartes grises) et des permis de conduire sont définitivement fermés dans les préfectures de métropole et d'outre-mer.

La MSAP peut vous aider à la réalisation de ces démarches administratives dématérialisées, ainsi que pour les pré-demandes de carte nationale d'identité et de passeport.

### Une démarche qui s'inscrit dans la continuité pour la MJC

« La MJC, association porteuse de la MSAP de Bédoin, a toujours été attentive au contexte de renouvellement des territoires ruraux locaux. Depuis 2004, notre association propose de nombreux services liés au numérique pour répondre aux besoins des citoyens.

Nous travaillons sur le projet MSAP depuis 18 mois en concertation avec la préfecture de Vaucluse et la mairie de Bédoin. C'est en 2015 que le réseau ERIC, piloté et financé par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous a permis de découvrir ce nouveau type de service.

Nous allons donc diversifier nos compétences et proposer ces nouvelles prestations gratuites à de nouveaux publics résidant à Bédoin et dans les communes avoisinantes.

La MSAP de Bédoin est équipée d'ordinateurs reconditionnés avec des logiciels libres. Cette stratégie, renforcée par le partenariat avec une autre association bédoinaise, Linux Ventoux, a permis une économie de plus de 5 000 € à la collectivité sur 5 ans, de lutter activement contre l'obsolescence programmée et de mieux respecter la vie privée de nos adhérents.

Nous continuons à proposer des services payants liés au numérique car nous ne pouvons pas fonctionner qu'avec des subventions. Ces prestations sont référencées sous l'appellation « La Cerise Numérique ».

Pour plus d'informations, nous vous conseillons de vous rendre sur notre site internet (<http://www.mjcbedoin.org>) ou de consulter la brochure MSAP disponible à la mairie, à l'office de tourisme et au centre culturel. »

Philippe ROZÉ,  
responsable de la MSAP de Bédoin

### Site officiel MSAP :

<https://www.maisondeservicesaupublic.fr/>

### Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
le mardi de 15h à 19h (sur rendez-vous)

### MSAP de Bédoin

79, chemin Vallat de Pommet  
84410 Bédoin (parking du stade de football)  
[numerique@mjcbedoin.org](mailto:numerique@mjcbedoin.org) - 04 90 41 72 78



La MSAP de Bédoin, installée dans le local mis à sa disposition par la municipalité, a été inaugurée le samedi 25 novembre en fin de matinée par :

- Madame Dominique CONCA, sous-préfète d'Apt, qui s'occupe des MSAP sur l'ensemble du département,
- Monsieur Luc REYNARD, maire de Bédoin et des élus,
- Madame Marie-Claude SALIGNON, présidente de la MSA Vaucluse, partenaire,
- Monsieur Romain DETHÈS du Pôle emploi de Carpentras, partenaire,
- Monsieur Philippe ROZÉ, responsable de la MSAP de Bédoin.

## LA RÉSIDENCE SAINT-MARCELLIN



Nous revenons sur le chantier de la résidence Saint-Marcellin afin de vous apporter des précisions sur les modalités de construction et d'aménagement ainsi que sur les prestations offertes dans le cadre de ce programme.

Les 45 logements prévus, 37 individuels (2 T5, 17 T4, 18 T3) et 8 collectifs (8 T2), sont disposés sans aucun vis-à-vis afin de préserver l'intimité des résidents. Chaque villa est pourvue d'une grande terrasse et d'un jardin privatif clôturé au moyen d'un muret maçonné surmonté de panneaux grillagés rigides. Les 8 T2 disposent de terrasses avec jardin en rez-de-chaussée ou de balcons à l'étage. L'ensemble est agrémenté de plusieurs noues<sup>(1)</sup> paysagères arborées et d'îlots de verdure :

- des arbres plantés haut : 7 oliviers centenaires le long de la voie principale constituant l'entrée, 16 frênes à fleurs, 25 micocouliers ou tilleuls ;
- 170 mètres linéaires de haies plantées de 44 lauriers et 55 lavandes ;
- du gazon pour les noues,

le tout avec un système d'irrigation par diffuseur et goutte à goutte pour économiser l'eau.

La municipalité a pesé pour offrir un habitat de qualité aux futurs résidents. Cette volonté se traduit par des dispositions concrètes :

- grande taille des logements : 96,53 m<sup>2</sup> pour les T5 ; 87,2 m<sup>2</sup> pour les T4 ; 77,14 m<sup>2</sup> pour les T3 et 49,95 m<sup>2</sup> pour les T2 ;
- murs élevés en blocs de briques alvéolaires en terre cuite de marque Wienerberger avec une résistance thermique de 1,01, soit 4 fois supérieure à celle d'un mur en agglos ;
- toitures de type provençal avec une génoise à 2 rangs, maçonnées et comblées au mortier, et gouttières en aluminium formées à la demande ;

- enduits d'imperméabilisation et de finition de façade en gratté fin avec modénatures<sup>(2)</sup> sur l'ensemble des grands tableaux ;
- portes d'entrée en acier de marque Horman, baies coulissantes de 3,40 m, volets roulants électriques avec commande centralisée de marque Eveno ;
- eau chaude sanitaire et chauffage des 37 logements individuels par pompe à chaleur Atlantic avec plancher chauffant. Les 8 T2 bénéficieront d'un chauffe-eau thermodynamique et d'une pompe à chaleur air/air ;
- installation d'un système de réception TV enterré pour éviter la nuisance visuelle de paraboles et d'antennes « râteau ».

Le programme bénéficie d'une certification par l'association Promotelec : le label habitat neuf RT 2012 (Réglementation Thermique 2012). La consommation d'énergie primaire y sera inférieure de 20 % par rapport à la RT 2012. Le coefficient d'énergie primaire moyen de chaque habitation (CEP) y sera de 40 kWh/m<sup>2</sup> par an par rapport à la surface réglementaire technique (SRT), soit, pour un T4, une consommation de chauffage de l'ordre d'une vingtaine d'euros par mois.

La première tranche sera livrée au deuxième semestre 2018. Il est encore temps de déposer votre candidature si vous le souhaitez. La mairie la fera suivre au bailleur social, Grand Delta Habitat. Un élu de la municipalité siègera à la commission d'attribution et fera tout pour obtenir une répartition favorable aux habitants de Bédoin.

Denis FORT

(1) Fossé peu profond et large, végétalisé et destiné à recevoir les eaux de drainage.

(2) Éléments d'ornement en relief autour des ouvertures, fenêtres, portes et baies, qui agrémentent les façades.





Merci aux enfants des écoles  
et à leurs professeurs  
pour leur contribution  
à ce numéro de Noël.





## Le cadeau de Flocon

Il était une fois une maman, Lola, qui racontait à son fils Flocon une belle histoire de Noël. Elle avait trouvé ce grand livre dans un coffre étrange et elle choisit l'histoire intitulée : « Un merveilleux Noël ! » Elle lut les trois premières pages quand soudain, une fumée noirâtre consuma doucement le livre et ils entendirent une voix étrange : « Gna, gna, gna ! Je suis enfin liiiiiibre !

- Qui êtes-vous ? demanda Flocon.

- Je suis Cadeau, la sorcière à l'horrible chapeau ! Pour que je vive éternellement, je dois voler la vie d'un adulte ! Guirlandi ! Guirlanda ! Ta vie est à moi ! «

Et Lola ferma les yeux ...

Flocon, terrifié, partit en courant se réfugier dans le vieux coffre. Il alluma son téléphone portable et découvrit un petit carnet sur lequel était écrit : « Journal intime de Cadeau ».

Il le lut attentivement et nota que pour enlever le sort jeté à un adulte, il fallait chercher les trois étoiles magiques cachées au pays des sucres d'orge, au pays du père Noël et sur l'île des lutins voraces. Il sortit du coffre et inspecta la maison, Cadeau avait disparu ! Il prépara rapidement quelques affaires et partit à l'aventure... « Où peut donc se trouver ce pays des sucres d'orge ? s'interrogea-t-il. Je vais demander au marchand de bonbons, il saura sûrement lui... »

Il entra dans la boutique : « Bonjour, où se trouve le pays des sucres d'orge ?

- Non, non, ne cite pas ce pays, c'est dangereux ! »

Et la boutique se transforma en paysage orné de sucres d'orge multicolores... Flocon était émerveillé et se mit à déambuler dans ce dédale de confiseries quand tout à coup, il aperçut un petit sucre d'orge en forme d'étoile. Il le prit et se trouva aussitôt téléporté en Finlande, à Rovaniemi, devant la maison du père Noël.

Il tapa à la porte : « Entrez ! gronda une forte voix.

- Bonjour, je suis Flocon et...

- Je sais, tu viens chercher l'étoile magique. Prends-la en haut du sapin. »

Il s'exécuta et fut transporté dans un décor lugubre et se cacha derrière un arbre. Il entendit des voix très rauques et des bruits de mastication inquiétants. Il monta en haut de l'arbre et vit des dizaines de lutins avec de grandes dents qui mangeaient tout ce qu'ils trouvaient. Il descendit doucement et alla de buisson en buisson pour ne pas se faire repérer...

Tout à coup, il tomba nez à nez avec un lutin qui cria : « De la chair fraîche ! » et Flocon ne put s'échapper et fut emmené dans le village des lutins voraces. Il se trouva placé dans un grand chaudron avec un bouquet garni de différents aromates : thym, laurier, romarin, basilic...

« C'est parfait comme ça !

s'exclama le chef cuisinier lutin.

- Je suis meilleur avec de l'anis ! dit Flocon.

- Ah bon ! Je cours de ce pas en chercher... »

Et il ramena de la badiane, appelé aussi anis étoilé, et la plaça dans le chaudron. Flocon prit cette petite étoile dans la main et... se retrouva dans la chambre de la maison. Il posa le sucre d'orge, l'étoile du sapin du Père Noël et la badiane sur le corps de Lola et celle-ci se réveilla :

« Je me suis endormie en te lisant l'histoire ?

- Non, c'est cette horrible sorcière qui... Mais Cadeau apparut soudainement.

- Ah non, je ne veux plus être enfermée dans ce grand livre ! dit-elle.

- Comment faire ? répondit Flocon.

- Il faut que je trouve un ami fidèle.

- Mais je suis-là moi. »

Cadeau se métamorphosa lentement et devint une ravissante jeune fille.

Elle fut adoptée par la famille et quand ils furent adultes, ils se marièrent et vécurent heureux jusqu'au jour où...



Classe de CM2 de Christophe

## Restauration patrimoniale



*Avant restauration*

La commune s'est engagée depuis plusieurs années dans une campagne de conservation de son patrimoine. C'est donc avec satisfaction que nous avons pu, en présence de Monsieur le maire, de notre curé, le Père MONTAGARD et de nombreux paroissiens, procéder à la réinstallation d'un tableau après restauration à l'issue de la messe dominicale du dimanche 3 décembre en l'église Saint-Pierre.

Il s'agit d'une huile sur toile de 1836 réalisée d'après une gravure de POILLY. Cette peinture a été mise en valeur dans un cadre du XVIII<sup>e</sup> siècle. À ce jour, sa signature n'a pas pu être identifiée.

La restauration a été effectuée par l'atelier FORIEL DESTAZET pour un coût de 4 800 euros.

Nous espérons que cette action ne restera pas unique et nous avons bien l'intention de poursuivre cette opération.



*Après restauration*

Nous avons également le projet de restaurer un tableau attribué à Philippe SAUVAN « La vision de Sainte-Catherine de Sienne » qui se trouve dans l'église de Sainte-Colombe.

## Projet de restauration des vitraux de l'église Saint-Pierre

En partenariat avec la Fondation du patrimoine, un appel à la générosité est lancé afin de récolter des fonds complémentaires pour pouvoir restaurer les vitraux de notre église.



Les vitraux originaux du XVIII<sup>e</sup> siècle ont disparu lors de l'incendie de l'église qui a eu lieu pendant la Révolution française. Suite aux réparations de l'église de nouveaux vitraux ont été réalisés en 1846 par ISNARD, maître verrier à Avignon. Depuis ils sont en place et, en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, ils ont besoin d'une révision générale.

Les vitraux se caractérisent par une utilisation de vitrerie colorée dont le dessin est géométrique. Nous trouvons au centre de chaque vitrail un motif reprenant un thème représentatif de l'iconographie religieuse. Ces panneaux de grande dimension (4 mètres par 2 mètres) et l'oculus de 2 mètres de diamètre procurent une grande luminosité chatoyante au sein de l'édifice selon les heures de la journée et l'ensoleillement.

Aujourd'hui, subissant les assauts du mistral et de divers volatiles, ils accusent les vicissitudes du temps et doivent être repris pour assurer l'étanchéité de notre église. Le montant estimé des travaux est de 217 284 euros, toutes taxes comprises. La municipalité, conseillée et aidée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), va entreprendre la réfection totale des façades et des toitures pour redonner à l'édifice sa splendeur passée.

Dans le contexte plus général de son programme de restauration de l'église, la commune de Bédoin a décidé de procéder à une opération spécifique de mécénat avec la Fondation du patrimoine pour récolter des fonds en vue de pouvoir restaurer ces vitraux.

Faire un don c'est contribuer à la conservation de cet édifice emblématique du pays du Ventoux et de Bédoin. Faire un don c'est aussi pouvoir bénéficier d'une réduction fiscale.

Soyez, vous aussi, des acteurs de cette nouvelle vie de l'église Saint-Pierre de Bédoin, inscrite à l'inventaire des monuments historiques et rejoignez-nous dans cette belle aventure en faisant un don !

Voici le lien vers la page du site de la Fondation du patrimoine consacrée aux travaux sur les vitraux de l'église ->

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/vitraux-eglise-saint-pierre-bedoin>

Colette LECLERCQ et Jean-Marc PETIT



**Pour les particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. **Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.**

- OU de l'impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €). **Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.**

**Pour les entreprises**, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. **Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt**

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de royer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

## LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier **organisme national privé indépendant** qui vise à promouvoir, la conservation et la mise en valeur du patrimoine de nos régions.

La Fondation du Patrimoine a pour but essentiel de **sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé**. Maisons, églises, ports, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel... tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation.

*3 moyens d'actions :*

**Le label :** Sous certaines conditions, ce label permet aux **propriétaires privés** de bénéficier de **déductions fiscales** incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique

**La souscription publique :** Elle permet de mobiliser le **mécénat populaire** en faveur de projets de sauvegarde du **patrimoine public ou associatif**

**La subvention :** Liée au succès de la souscription, elle constitue un outil supplémentaire permettant de soutenir **collectivités et associations**.

La Fondation du patrimoine dispose d'une organisation décentralisée à l'échelle régionale, départementale et locale grâce à la présence de plus de 500 délégués et environ 60 salariés.



FONDATION DU  
PATRIMOINE

Palais de la bourse CS 21856  
13221 Marseille Cedex 01

Tél : 04.91.39.56.70

Mail : [ludvine.rogliano@fondation-patrimoine.org](mailto:ludvine.rogliano@fondation-patrimoine.org)

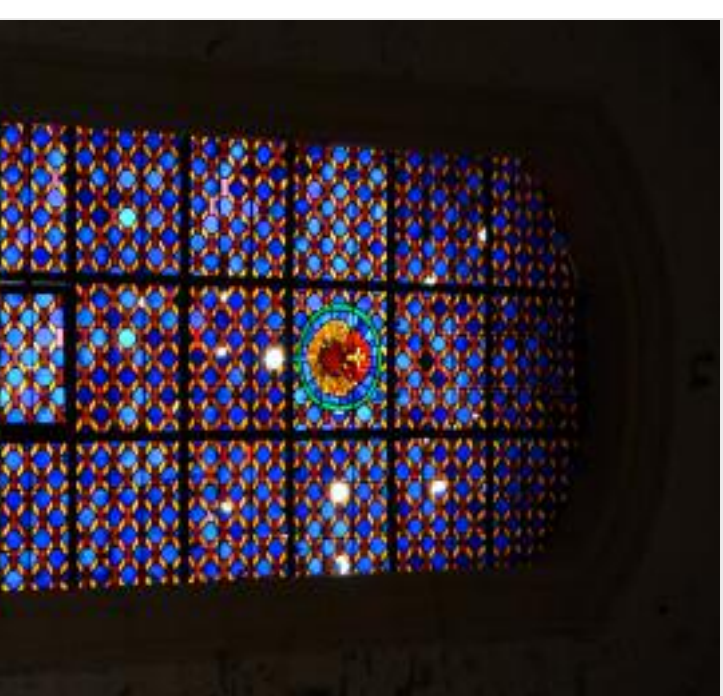
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



Vaucluse

SOUSCRIPTION  
**FAITES UN DON**

**Les vitraux de l'église  
Saint-Pierre**



Vitraux de l'église Saint-Pierre  
© Commune de Bédoin

**BÉDOIN (84)**

**Faites votre don en ligne !**



Au caractère emblématique de cette église de village dans le paysage du Mont Ventoux, qualifiée dès 1713 par les moines de Montmajour de « plus beau morceau qui soit dans tout le Comtat », il faut ajouter un intérêt patrimonial de premier plan.

L'architecture de cet édifice, construit de 1708 à 1737, et tout particulièrement le décor de sa façade principale, présentent une composition d'ordonnances particulièrement représentative de l'architecture française de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Partiellement détruite en 1794, l'église fut restaurée à partir de 1820. Les fenêtres, installées en 1736 et détruites durant la Révolution, furent remplacées par des vitraux colorés. Ceux-ci donnent à voir des réseaux géométriques ou des tressages de vannerie et les médaillons centraux figurent des symboles religieux.

L'oculus circulaire du chœur présente quant à lui un motif central rayonnant en gloire autour d'un symbole trinitaire invoquant la divinité.



Dans le contexte plus général de son programme de restauration de l'église, la commune de Bedoin a décidé de procéder à une opération spécifique de restauration de ces vitraux.

***En partenariat avec la Fondation du patrimoine, un appel à la générosité est lancé afin de récolter des fonds complémentaires pour ce projet de restauration.***

***Oui, je fais un don de .... euros pour aider à la restauration des « vitraux de l'église Saint-Pierre à Bedoin » et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours.***

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine. Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de l'impôt :

sur le revenu  de solidarité sur la fortune

sur les sociétés

Nom ou société :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

**Comment faire un don ?**

**Par courrier :** envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque (à l'ordre de « Fondation du patrimoine – vitraux de l'église Saint-Pierre – Bedoin »), à l'adresse suivante :

**FONDATION DU PATRIMOINE**

Palais de la Bourse CS 21856

13221 Marseille cedex 01

***Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque***

**Par internet :** faites votre don en ligne sur notre site sécurisé :

**[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)**

Flashez ce QR Code à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet.



Vous pouvez également faire votre don en espèces, accompagné de ce bulletin.





La proposition d'un investisseur privé de mettre en place un projet de complexe sportif financé par des fonds privés sur un terrain privé a retenu l'attention du Conseil municipal qui s'est déclaré favorable à l'examen du projet par 21 voix sur 23 (1 abstention, 1 contre). Celui-ci serait composé d'un hôtel quatre étoiles d'une centaine de chambres, d'un vélodrome homologué couvert et souterrain permettant un fonctionnement du complexe durant toute l'année, un restaurant, une brasserie, un espace marchand dédié aux productions locales et au vélo, un espace culture avec cinéma, galerie d'art, musées de la faune, de la flore et du vélo, un espace dédié aux start-up et un parking souterrain.

Le projet que nous avons voulu porter à la connaissance générale en même temps que nous avons créé un comité de suivi composé d'élus de tous bords, de l'association des commerçants et de personnes qualifiées, a suscité une interrogation bien légitime. Nous partageons cette interrogation et c'est bien à ce titre que nous avons opté pour une telle démarche. Que certains s'inquiètent, les riverains par exemple, cela semble compréhensible et nous devons apporter des réponses appropriées à leurs attentes. Que d'autres pour des raisons politiciennes, dogmatiques voire égoïstes s'agitent en brandissant des documents faux ou tronqués et en érigeant la désinformation en mode habituel de communication pour effrayer et mobiliser, n'est pas honorable.

Notre commune présente une façade estivale souriante et prospère, mais aussi artificielle et précaire à tel point que nous ne sommes plus en situation de croissance.

Voici des éléments qui ne manquent pas d'inquiéter et peuvent utilement alimenter notre réflexion :

- la population de Bédoin baisse continuellement depuis 2010 (3 207 habitants en 2010, 3 072 en 2014) et elle vieillit à tel point que la tranche d'âges de 0 à 29 ans ne représente plus que 26,32 % de la population contre 38,5 % pour la France. Les plus de 60 ans représentent 36,21 % de la population contre 20,01 % pour la France. Concrètement, en 2016 nous avons eu 40 décès pour seulement 24 naissances ;
- le nombre d'élèves diminue lui aussi (294 en 2004, 213 en 2017), trois classes ont été fermées ces 3 dernières années et une quatrième risque de fermer à la rentrée 2018 ;
- à l'inverse, le nombre des demandeurs d'emploi est en hausse (237 inscrits à ce jour), soit 14,3% de la population active contre 9,5 % pour la France ;
- le revenu médian annuel des ménages bédoinais est de 19 390 € avec un taux de pauvreté de 18,1 % contre 14,2 % pour la France,
- les recettes de la commune subissent une érosion importante du fait de la baisse des dotations de l'État qui diminue notre capacité d'investissement : dotation générale de fonctionnement, 389 000 € en 2012, 152 000 € en 2017.

Naturellement tous ces chiffres sont assommants mais ils sont bien présents au quotidien et, si rien ne change, leur projection dans l'avenir nous donne de nombreux sujets d'inquiétude... sans parler des interrogations sur la taxe d'habitation qui représente 42 % de nos recettes fiscales et 19,6 % de nos recettes de fonctionnement.

Le rôle des élus est d'examiner les projets, pouvant avoir un intérêt pour le devenir de leur commune, qui leur sont proposés. Évidemment ils ne sont pas tous réalistes et tous ne revêtent pas un caractère susceptible d'apporter intérêt au collectif communal. Ce n'est pas le cas ici et il est légitime pour nous de l'étudier.

Qu'il soit clair d'abord - cela a été abordé en comité de suivi - que ce projet ne doit pas avoir de coût pour la commune. Les frais de voirie, d'équipement, de révision de PLU, entre autres, devront être supportés par le proposant, soit un coût zéro pour la commune !

Ensuite, la commune doit bénéficier de retombées d'exploitation : formation de nos demandeurs d'emploi visant à favoriser leur embauche sur site, perception d'une taxe locale d'équipement, participations financières permettant d'augmenter notre budget d'investissement (réfection de l'église, aménagements et équipements divers, etc.).

De plus, la mutualisation des équipements tels que cinéma, musées, salle de spectacles, de sports, parkings, etc. au profit des habitants de la commune est indispensable et exigée.

Sur ces bases, et d'autres à définir et à discuter dans le cadre du comité, ce projet pourrait avancer. Il reste cependant tributaire de nombreuses inconnues :

- accord des autorités après vérification de l'environnement juridique ;
- réunion des investisseurs ;
- fourniture d'un compte d'exploitation préalable démontrant la viabilité du projet ;
- révision du PLU.

Nous sommes au stade de l'examen mais non pas à celui de la réalisation du projet.

Dans le cadre de cet examen, le comité de suivi est naturellement à l'écoute de la population et entend les observations présentées par la population auxquelles nous pouvons d'ores et déjà apporter des réponses :

**« La station d'épuration est trop petite » :**

la cave coopérative va se doter d'une station indépendante pour traiter ses effluents. Ce délestage va augmenter les capacités de traitement de la station communale.

**« Les ressources en eau sont insuffisantes » :**

notre commune possède des ressources propres en eau (une des rares du Syndicat Mixte des Eaux Rhône-Ventoux). Il faut savoir que celles-ci sont actuellement sous-utilisées pour des

raisons de mise aux normes. Cependant notre approvisionnement reste assuré par diverses stations de pompage des eaux du bas réseau dont la station « Hélien Adam » mise en service dernièrement. Le réseau est « bouclé », nous ne manquerons pas d'eau.

**« Le projet est incompatible avec le PADD » :**

un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est un document d'orientation générale qui peut être aménagé. Naturellement ce projet devra trouver sa place dans le PADD.

**« On pourrait mettre en œuvre un projet alternatif qui nécessiterait que la mairie mette des terres à disposition pour produire des légumes pour la cantine... » :**

un tel projet mérite d'être étudié mais comparons ce qui est comparable !

**« Il y a des tensions avec les cyclistes » :**

nous pourrions ajouter que certains automobilistes ne sont pas toujours bienveillants non plus ! C'est une réalité incontestable mais totalement étrangère au projet. ALL BIKE ou pas ALL BIKE, il y aura toujours plus de cyclistes sur la traversée de Bédoin car le cyclisme est un sport en plein développement et les cyclistes du monde entier n'ont de cesse que de se confronter aux pentes d'un Ventoux qu'ils considèrent comme mythique ! N'oublions pas d'évoquer aussi le plein essor du vélo électrique auquel nous assistons ! Pourquoi ne pas travailler plutôt à l'éducation des uns et des autres, à la remise de consignes de prudence et de bonne conduite auprès des hébergeurs pour diffusion auprès de leurs hôtes voire la mise en place de « patrouilles de prévention » en vue de réguler le trafic. La mairie a déjà pris contact à cet effet avec le Conseil départemental QUI EST LE PROPRIÉTAIRE DE LA ROUTE (inutile d'évoquer la piste fumeuse et mille fois ressassée de la vignette VENTOUX pour vélo et du péage... qui, s'il était mis en place, entrerait dans les caisses du département).

**« Le cyclisme ne rapporte rien » :**

les rassemblements sportifs tels que la Sporta ou la Haute Route ont été mis en cause. Une analyse économique transmise par la Haute Route, après enquête individuelle auprès de ses participants (403 participants de 29 nationalités différentes, 102 accompagnateurs, 120 personnels de l'organisation et 15 journalistes) fait état d'une retombée économique de 468 000 euros dont 850 euros par coureur pour une moyenne de 4,8 nuitées. Sachant que la moyenne des achats (vin, produits locaux) est de 75 euros par coureur, des nuitées à 410 euros, de la restauration à 215 euros, est-ce négligeable pour notre économie ? Et ce n'est qu'un exemple. En 2018, la SPORTA ne se déroulera pas chez nous. Nous serons attentifs au retour des commerçants et loueurs.

**« Notre environnement est gravement menacé, on consomme de la terre agricole » :**

ce terrain de 3 ha représentant 0,032 % du territoire communal, non cultivé depuis des décennies - la taille des arbres qui



y ont poussé le montre - est bien agricole. Mais il faut savoir que se trouvant dans la continuité du bâti du village et faisant le lien avec le lotissement de Piebounau... son avenir semble tracé. Il ne sera jamais plus remis en culture. Rappelons que dans le cadre de ses acquisitions foncières, la commune a acquis 7 ha de terres agricoles depuis 2014. Elle poursuit son action dans ce sens, ce qui permet une compensation approuvée par les acteurs agricoles. Par ailleurs, les terres cultivées sont en diminution laissant la place à des terrains en friches.

### « Il faudrait préserver les paysages » :

c'est naturellement notre préoccupation première. Nous exigeons un projet écologique répondant aux normes les plus draconiennes en matière de préservation de l'environnement, un projet totalement intégré dans notre paysage (voir le visuel original). Nous regrettons qu'une esquisse primitive rébarbative vous ait été abusivement présentée.

### « Ce projet est incohérent par rapport au parc naturel régional » :

nous ne le pensons pas. Il ne s'agit pas d'un projet immobilier avec résidence de tourisme et appartements empilés les uns sur les autres ! Il s'agit d'un projet de complexe sportif dénommé ALL BIKE parce que le vélo est le fer de lance de l'activité touristique de notre région. Il concerne aussi des sports comme la randonnée et les activités de pleine nature. Les parcs naturels régionaux de la Chartreuse et du Pilat proposent des activités similaires pour développer un tourisme vert.

### « Ce projet va concurrencer l'activité locale » :

nous ne sommes pas sur la même gamme d'hébergement. Un hôtel quatre étoiles attire une clientèle particulière pour des séjours particuliers axés vélo, sport ou nature. Sa galerie marchande accueillera une boutique de produits locaux et des boutiques de sport lesquelles pourront être gérées par des commerçants de Bédoin s'ils le souhaitent. Par ailleurs, une telle structure d'hébergement permettra aussi l'accueil de groupes. Sachez que d'autres communes voisines (Aubignan, Montoux, Malaucène) s'équipent ou sont en cours d'équipement d'accueils collectifs. Les cyclistes doivent-ils loger ailleurs, consommer ailleurs et ne passer chez nous que pour gravir le Ventoux et nous laisser leurs déchets à ramasser ?

### « Ce projet va amener plus de cyclistes » :

il s'agit de 100 chambres d'hôtel quatre étoiles à comparer aux structures existantes, soit 700 résidences secondaires, 650 emplacements de camping, des capacités d'hébergement importantes offertes par le domaine de Bélézy, soit environ 1 900 personnes, bastidons compris, au plus fort de la saison, 250 meublés de tourisme et chambres d'hôtes qui procurent des revenus complémentaires à 250 familles, le village vacances des Florans avec 82 chambres, 4 hôtels proposant au total une soixantaine de chambres, etc. Soyons réalistes ! Il ne s'agit que de 100 chambres d'hôtel, destinées aux sportifs, cyclistes et autres, ainsi qu'à des non-sportifs ! Combien de cyclistes en plus sur la route ? Manifestement si peu qu'on

ne s'en apercevra pas. En revanche, nous les apprécierons en hiver si leur présence peut inciter les commerçants du village à élargir leur saison d'ouverture !

### « Les emplois prévus sont des emplois non qualifiés » :

nous sommes très choqués par cette affirmation que nous considérons comme méprisante à l'égard des personnes de Bédoin. Les emplois prévus sont très divers et correspondent à des niveaux de qualification très divers également (commercial, marketing, management, cuisine, services, jardiniers, techniciens, administratif, etc.).

L'approche de cette proposition, on l'entend, on le lit, suscite réactions, commentaires et questionnement. Plutôt que d'avis de principe, tranchés et partiels, nous avons besoin de compléments d'information, de confortement sur certains points mais surtout de sérénité. Nous comptons sur chacun, sur son esprit critique au bon sens du terme, comme nous le faisons avec le comité de suivi pour travailler dans l'intérêt général de la « res publica », le « bien public ». Vous serez tenus informés de toutes les évolutions de ce projet.

J'♥mon village... qui progresse et se développe.

Luc REYNARD

### La fréquentation cycliste du mont Ventoux :

- En 2015, sans événement cycliste notoire, 113 609 passages ont été enregistrés.
- En 2016, l'année du 103<sup>e</sup> Tour de France, les cyclistes furent 126 820 à gravir le Ventoux.
- Les chiffres de 2017 ne sont pas encore définitifs mais il semblerait qu'ils soient en progression.

## Le registre public d'accessibilité

Le décret n° 2017-431 du 28 mars 2017 a décidé que les établissements recevant du public (ERP), neufs et situés dans un cadre bâti existant, sont tenus de mettre à disposition du public un registre public d'accessibilité.

Entré en vigueur le 30 septembre 2017, ce registre mentionne les dispositions prises pour permettre à tous et notamment aux personnes handicapées, de bénéficier des prestations en vue desquelles l'établissement est ou a été conçu.

Dans ce cadre législatif, les commerces et autres structures accueillant du public à Bédoin ont été accompagnés dans cette démarche administrative et le service urbanisme de la mairie se tient à leur disposition pour tous renseignements complémentaires.

Emmanuèle VALÉRIAN



## Infos CoVe

Collecte des déchets et jours fériés  
**LA RÈGLE À RETENIR**

Si le jour férié est un lundi ou un mardi :

- la collecte est avancée au samedi précédent.

Si le jour férié est un mercredi, jeudi ou vendredi :

- la collecte est reportée au samedi suivant (et non le lundi comme imprimé précédemment).

## Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'à la fin de l'année pour vous inscrire sur les listes électorales auprès du service des élections.

Les inscriptions pourront être reçues jusqu'au samedi 30 décembre avant 12h, l'hôtel de ville fermant à midi. Pour cela, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile et si possible de votre ancienne carte d'électeur. Important : pensez à nous signaler tout changement d'adresse ou de situation de famille.

## Carte d'identité et passeport - Complément d'information

L'État simplifie vos démarches dans votre département grâce à ses services en ligne 24h/24 et 7j/7.

### Carte d'identité et passeport :

Faites une pré-demande et remplissez votre dossier en ligne (\*). Vous pourrez ensuite vous rendre dans n'importe quelle mairie du territoire national pour faire contrôler et valider votre dossier, pourvu qu'elle soit équipée d'une station biométrique. Les mairies ainsi équipées les plus proches sont : Carpentras, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sarrians. Le retrait de votre carte d'identité ou de votre passeport se fera obligatoirement dans la mairie où vous aurez déposé votre demande.

**Attention :** il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de la mairie de votre choix.

Si vous n'avez pas d'accès internet, vous pouvez être accompagné par le médiateur du point numérique à la préfecture ou tout simplement par le responsable de la MSAP de Bédoin. Vous pouvez aussi contacter l'ANTS au 0811 100 992.

(\* Ces démarches ne se font plus à votre mairie de Bédoin mais à partir du site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) -> <https://ants.gouv.fr/>

## Le Pacs

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, vous pouvez vous pacser en mairie (\*).

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux et de leur pièce d'identité en cours de validité. Pour tout renseignement, adressez-vous au service de l'État civil auprès duquel une prise de rendez-vous sera nécessaire pour déposer votre dossier.

Pour toute information complémentaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

(\* Il est également possible de se pacser chez un notaire.

## GJ, la « Garantie Jeunes »

### Un accompagnement personnalisé pour les jeunes en grande précarité

La Mission Locale du Comtat Venaissin présente la « Garantie Jeunes », impulsée et financée par l'État, cofinancée par l'Union européenne et confiée aux missions locales. C'est un dispositif qui vise à accompagner les jeunes de 18 à 25 ans, en situation de grande précarité, qui ne sont **ni étudiants, ni en emploi, ni en formation**, vers l'autonomie en leur permettant notamment de réaliser des expériences professionnelles et de suivre des formations.

Pour tout renseignement, contactez la **Mission Locale Comtat Venaissin** :

42, rue Vigne – 84200 Carpentras – 04 90 60 25 80 - [milocv@milocv84.fr](mailto:milocv@milocv84.fr)

Vous pouvez aussi utiliser ce lien -> <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32700>





## Formation aux gestes de premiers secours du personnel communal



Parce que les agents municipaux travaillent dans des établissements recevant du public, encadrent des enfants, œuvrent sur la voie publique, effectuent des travaux parfois dangereux, parfois isolés, ils sont susceptibles d'assister à un accident et de porter assistance à une personne en détresse. A l'instar de chaque citoyen, tout agent public se doit de pouvoir protéger, alerter et secourir.

Les membres du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ont donc décidé d'organiser une session de formation aux premiers secours à destination de l'ensemble du personnel communal. Sur la cinquantaine d'agents que compte la collectivité, 42 ont suivi le stage « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) organisé par le centre de secours de Bédoin. Certains fonctionnaires, déjà titulaires du diplôme, n'ont pas assisté à cette formation.

Un grand merci à Pauline CLOP, Stéphanie ROZAND, Jean-Jacques PAOLI et Jean-Claude VOULET, formateurs attentifs, disponibles et bienveillants ainsi qu'à Stéphane RABAGLIA, chef de centre, pour leur accueil.

## Départ de Bruno ANDRIEUX

Après onze années consacrées à la gestion du camping municipal de la Pinède et de la piscine, Bruno ANDRIEUX a décidé de donner un nouvel élan à sa carrière en intégrant la commune de Camaret-sur-Aigues par voie de mutation à compter du 1<sup>er</sup> novembre. Nul doute que sa bonne humeur, sa disponibilité, son sens de l'accueil et ses animations manqueront à l'équipe de la Pinède et à nos fidèles campeurs et visiteurs.

La mairie de Bédoin, les élus et le personnel lui adressent leurs meilleurs vœux de réussite et d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions. Ils n'oublieront pas que Bruno et sa famille, originaires de Boulogne-sur-Mer, avaient quitté le Nord de la France pour la douceur provençale et qu'ils ont su relever un défi de taille !  
Merci Bruno et bonne route !



## Des hommes au service du technique et des administrés

Le petit-déjeuner des services techniques de la commune est devenu un « incontournable », un moment privilégié entre les agents et les élus.

Deux fois par an, sous la houlette du directeur du service, ces rencontres matinales s'inscrivent dans une volonté d'échanges et d'écoute.

Au quotidien les 14 fonctionnaires ou assimilés déployés sur le territoire gèrent l'entretien des voies, des places et autres espaces publics ainsi que les multiples travaux des bâtiments et leur mise en accessibilité. L'ensemble des missions liées aux nombreuses manifestations sont aussi largement évoquées mais pas seulement.



C'est surtout l'occasion pour les élus de remercier chaleureusement ces techniciens dévoués et efficaces et de saluer leur travail. La réussite de la réception des nouveaux résidents, de la fête de Noël à Bédoin, la performance technique - chaque année - des vœux du maire et du conseil municipal à la population et tant d'autres événements à venir témoignent, une fois encore, de l'esprit d'équipe et de l'implication de chacun !  
Au nom du Conseil municipal : merci à tous !

Emmanuèle VALÉRIAN

## Marché hebdomadaire

Les jours de Noël et du 1<sup>er</sup> de l'An se trouvant être des lundis, nous vous informons qu'exceptionnellement il n'y aura pas de marché les 25 décembre 2017 et 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Bienvenue à :

Noémie REYNARD,  
conseillère en orientation scolaire et professionnelle  
Mental'O - [www.mental-o.fr](http://www.mental-o.fr) - 06 20 22 30 05

## « Nos vacances d'octobre à Bédoin »

Pour cette nouvelle édition du Passadou, le pôle EJE a décidé de laisser la parole aux enfants pour raconter leurs vacances d'octobre avec leurs mots à eux.

Merci à Chrys, Léonie, Angèle, Grégoire, Robin, Tristan, Matéo, Lucien, Léone, Robin, Paul, Noé, Théa, Lenny, Gabin, Chiara, Leïna, Lou, Naël, Estéban, Maël, Kelyanna, Camille, Inès et Élixa pour le groupe des 3-5 ans ; et Émilie, Tom, Ylann, Marius, Maxime, Batiste, Améline, Marie, Louis, Sofia, Louis, Gabin, Luca, Éléna, Mélissa, Valentin, Andréa, Damien, Matis, Camilla, William, Faustine, Louis, Romane, Matis, Capucine, Loli, Louise, Timothé, Louna, Simon, Giulia, Louis, Chiara, Tessa, Nolan, Juliette, Ilona, Yanis, Paul, Anton, Matis et Axel pour le groupe des 6-12ans.



« Pendant nos vacances, nous avons réalisé des mangeoires multicolores à oiseaux pour ramener à la maison. Nous avons également fait des araignées en 3D qui ne font pas peur. Nous avons préparé des gâteaux pour le goûter de tous les enfants du centre de loisirs avec Sonia et Marion (elles nous ont mis de la farine sur le nez et on a mis nos doigts dans le chocolat. Miam !) et on les a mangés tous ensemble. Hum, trop bon ! On a fait plein de parties de foot dans la cour, comme les grands. Avec les grands, nous sommes allés nettoyer la colline Saint-Antonin de tous les déchets. C'était trop bien ! Nous sommes allés nous reposer à la bibliothèque où Muriel nous a raconté des histoires rigolotes. Le mercredi, on a pris un grand bus pour aller tous ensemble



au Naturoptère où on a attrapé des insectes pour pouvoir les observer dans des loupes. C'était trop bien ! On a décoré nos paniers pour Halloween et, le 31 octobre, ils étaient remplis de bonbons que les commerçants nous ont donnés car on était de vrais monstres et de vraies sorcières. On a été au centre culturel pour voir le spectacle de marionnettes avec Kiki le rat et mamie Rita. C'était bien rigolo. Chez les grands, on a construit un hôtel à insectes qui est devant la mairie. Il a fallu visser les planches, ramasser des végétaux pour que les insectes puissent y être bien installés.



Puis on a été à la bibliothèque pour un moment de détente. On a fait de la peinture avec Nadine pour décorer le jeu de fin d'année. On a tous été visiter la cave de Bédoin pour voir comment est fabriqué le vin. C'était un peu bruyant mais très intéressant. Le jus de raisin était trop bon ! On a fait de jolies fresques avec de belles couleurs et de beaux dessins. Bref, on a passé de super vacances, on a joué, on a bien ri. »

## Le Père Noël revient à Bédoin pour un 4<sup>e</sup> rendez-vous !

Vous l'aurez déjà aperçu place de la Vigneronne, samedi 16 décembre, sur le marché de Noël animé en musique par le groupe « Los Tindaïres ». Nous avons également pu régaler nos yeux et nos papilles. Au programme, le verre de l'amitié et le goûter des enfants étaient offerts par la commune. Puis la journée s'est terminée par une soirée festive et dansante avec l'association Taxi-Pantaï et son « Bal lou Folk #6 ».

Le lendemain, dimanche 17 décembre, des chants de Noël provençaux étaient interprétés par le groupe de Thibault PLANTEVIN et des enfants de l'école de musique de Vaison-la-Romaine, suivis par le traditionnel buffet provençal des treize desserts.

Pour la joie des petits et des grands, nous avons tous rendez-vous vendredi 22 décembre sur la place de la République où se déroulera le fameux show des « ALL STARS ». Ils nous enchanteront avec leur village féérique, les animaux de la

ferme, leur gigantesque choucroute et tellement de surprises plus magiques les unes que les autres. Nous pourrons nous désaltérer et nous rassasier en attendant le mythique personnage arrivant du ciel ! Nous pourrons également rejoindre la procession aux lanternes dès 18 heures et tout cela accompagné par la musique des « Lutins du Père Noël ».



N'oublions pas bien sûr les fameux flocons de neige de notre majestueux mont Ventoux !!! Nous vous souhaitons bien évidemment de très bonnes fêtes à tous !

Morgane CHAPOT



## Le téléthon 2017 à Bédoin, une participation décevante



Cette année encore, associations bédoinaises, bénévoles et partenaires, aidés par la municipalité, se sont mobilisés en faveur du téléthon les 8 et 9 décembre sur la place de la République.

Le vendredi après-midi à la sortie des écoles, ce fut la traditionnelle vente de goûters pour les enfants et de sapins de Noël. L'animation musicale assurée par la MJC donnait déjà un air de fête et le top départ de toutes les actions mises en œuvre en faveur de l'AFM TÉLÉTHON.

Samedi en matinée, plusieurs rassemblements sportifs eurent lieu. La Trans'Ventoux téléthon, comprenant 4 randonnées VTT de niveaux différents reliant Bédoin à Malaucène, était organisée par l'association « Egobike » avec l'aide de « Bédoin cyclo sport ».

Cette année, une nouveauté est venue enrichir le programme : un petit circuit pédestre au cœur du village fut l'occasion de découvrir des lieux et des passages insolites... parcouru en marchant ou en courant. Son organisation était assurée par les écoles et parents d'élèves de Bédoin.

Plusieurs stands étaient aussi présents sur la place du village : ceux de « Bédoin à petits points » où l'on pouvait acheter des

cartes de vœux et des objets brodés, de « Li Boulegaire » et de la « MJC » qui proposaient gourmandises sucrées et salées, vin chaud, café, etc. « Ventoux country » a également animé la place avec sa démonstration de danse en ligne, une place embaumée par le délicieux fumet de la paëlla cuisinée par Josette et ses amis du « Club le Ventoux », très appréciée cette année encore.

Vous pouviez aussi participer aux randonnées organisées par « Bédoin-Ventoux en marche » dans le courant de la semaine précédant la manifestation.

Nous remercions tout le collectif des associations, bénévoles et partenaires ainsi que les participants qui se sont mobilisés pour cet événement. Les recettes générées à cette occasion permettent d'aider la recherche médicale en faveur des maladies rares. Un grand merci à vous pour votre disponibilité, votre générosité et votre enthousiasme.

Vincent POUILLAUDE



## Fermeture de la Trésorerie de Mormoiron

L'arrêté ministériel du 7 novembre 2017, publié au JO n° 0268 du 17 novembre 2017, acte la fermeture définitive de la Trésorerie de Mormoiron. Elle sera fermée à partir du vendredi 22 décembre.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les services compétents seront :

**Créances fiscales**  
**Services des Impôts de Particuliers**  
 219, avenue du Comtat Venaissin  
 84200 CARPENTRAS  
 04 90 63 72 70  
 sip.carpentras@dgfip.finances.gouv.fr

**Créances communales**  
**Trésorerie de Carpentras**  
 219, avenue du Comtat Venaissin  
 84200 CARPENTRAS  
 04 90 63 83 75  
 t084021@dgfip.finances.gouv.fr

**Créances hospitalières**  
**Trésorerie de Carpentras Hospitalier**  
 26, rond-point de l'Amitié  
 84200 CARPENTRAS  
 04 32 80 31 55  
 t084029@dgfip.finances.gouv.fr

## Remerciements

La rédaction du « Passadou » remercie tous les membres du comité ainsi que les personnes ou associations qui, par des articles, des photos ou leur participation à la relecture des épreuves contribuent à la parution et à la qualité du journal municipal.

La rédaction

## Solution des mots croisés :

1. HERMELINE. 2. RUSES. 3. BI. EMU. RE. 4. SDF. HAI. 5. BOUVREUIL. 6. OLI. EEL. 7. UE. DLE. SE. 8. DODOS. 9. GARGANTUA.  
 A. HABSBOURG. B. IDOLE. C. RR. FUI. DR. D. MUE. DOG. E. ESMERALDA. F. LEU. EON. G. IS. HUE. ST. H. RAIES. I. EVEILLERA.

## Un hiver « tout schuss » à la bibliothèque municipale !

Belle moisson d'évènements à la bibliothèque en ce dernier trimestre : festival du court métrage, heure du conte, ateliers tablette, ateliers créatifs pour les enfants et une lecture-spectacle par les « Bonheurs de lecture ». De quoi satisfaire les appétits culturels des petits et grands !

L'année qui s'annonce ne sera pas moins riche ! Voyez plutôt : **Le club de lecture « Lire à tout vent »** continuera de se réunir le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois. Pour tous ceux qui aiment partager leur passion des livres ! *Prochaines réunions les mercredis 10 janvier, 14 février et 14 mars, à partir de 17h30 et jusqu'à 20h. Salle du conte lu du centre culturel.*

La saison de **l'heure du conte**, manifestation gratuite pour le plaisir des plus petits dès 4 ans bat son plein. Retrouvez les plus beaux contes du monde entier. *Les mercredis 17 janvier, 28 février et 21 mars à 17 h. Salle du conte lu.*

Mais ce n'est pas tout : **une veillée contée, « Petits contes pour grands enfants »**, vous sera offerte. Tout public à partir de 6 ans. *Dimanche 21 janvier à 16h30. Auditorium du centre culturel. Entrée libre.*

La bibliothèque accueillera « **Nous voilà !** » **un spectacle de marionnettes et de chansons** par la Cie « Rouge les Anges », dans le cadre du programme d'animations du réseau BiblioCoVe « Mots & merveilles ». Spectacle pour enfants à partir de 4 ans. *Mercredi 24 janvier à 15h. Auditorium du centre culturel. Entrée libre.*

Deux nouvelles rencontres très prometteuses auront lieu avec l'équipe des « **Bonheurs de lecture** ».

Cela sera tout d'abord une lecture mise en musique du texte « **Le temps des secrets** » de **Marcel Pagnol**.

*Vendredi 23 février à 20h30. Salle du conte lu. Entrée libre.*

Puis nous aurons une lecture de « **L'ascension du mont Ventoux** » de **François Pétrarque**. *Vendredi 23 mars à 20h30. Salle du conte lu. Entrée libre.*

Plusieurs rencontres d'auteurs sont également programmées en début d'année prochaine à la bibliothèque.

**Cendrine RUSSEAU**, auteur pour la jeunesse et bédoinaise, viendra nous présenter, notamment, des livres adaptés aux dyslexiques et autres « dys ». Ces livres seront en vente sur place. *Mercredi 7 février de 16h à 18h.*

## Bédoin culture

Cet automne à Bédoin a été riche en occasions de sortir, apprendre et se divertir. Des conférences vous ont été proposées sur la marquise de Florans, sur l'année 1917 et sur l'épopée du Normandie-Niemen. Côté théâtre, nous avons programmé un festival qui a permis de donner 3 pièces à raison d'une par mois, de septembre à novembre. La dernière qui a fait beaucoup rire était intitulée, avec un peu d'avance, « Bonne année Anémone ».

Puis la saison culturelle de l'année 2017 s'est terminée par les festivités de Noël à l'occasion desquelles la municipalité a eu le plaisir de vous inviter à un concert de chants de Noël, le dimanche 17 décembre.

L'année dernière vous aviez beaucoup apprécié le récital donné par la formation de Thibault PLANTEVIN que vous nous aviez redemandé. Eh bien, elle est revenue cette année, accompagnée pour l'occasion de petits chanteurs de l'école de musique de Vaison-la-Romaine. Et perpétuant la tradition calendale,

**Luc BATARD** nous parlera de son dernier livre « Tout ça c'est de l'hébreu ! » lors d'une causerie suivie d'une vente dédicace.

*Vendredi 6 avril à 18h30.*

En avant-première, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la venue de **Marie-Hélène LAFON** qui a fait partie des sélections du prix Goncourt 2017. Elle sera avec nous pour la présentation de son dernier livre « Nos vies ». Prenez note de ce rendez-vous exceptionnel et venez dès maintenant découvrir ses livres !

*Mardi 15 mai à 18h30.*

Enfin plusieurs ateliers gratuits vous sont proposés :

- **un atelier numérique d'initiation sur tablette** pour les adultes. *Vendredi 2 février, de 10h à 12h.*

- **un atelier numérique ludique sur tablette** « Du livre à l'écran », pour les enfants pendant les vacances scolaires. *Mardi 27 février à 10h30.*

- **un atelier créatif autour du livre** pour les enfants dès 6 ans. Avec des vieux livres, du papier, une paire de ciseaux, un peu de colle et un brin d'imagination, tu réaliseras ta propre création (matériel fourni). *Mardi 6 mars, de 10h à 12h.*

Pour chacun de ces ateliers dont les places sont limitées, une inscription auprès des bibliothécaires est nécessaire.

Enfin, nous vous rappelons que, désormais, tout lecteur de la bibliothèque a accès à l'ensemble des livres des 15 bibliothèques du territoire de la CoVe, à l'exception de l'Inguimbertaine pour l'instant. Près de 100 000 documents peuvent vous être réservés et livrés dans la bibliothèque proche de chez vous ! Pour cela, rapprochez-vous des bibliothécaires, Muriel et Angélique.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15 h/18 h - Mercredi 10 h/12 h – 15 h/18 h

Jeudi et vendredi 16 h/18 h - Samedi 10 h/12 h

Tél : 04.90.65.69.72. Courriel : bibliotheque@bedoin.fr



la municipalité vous a offert le buffet des « 13 desserts » qui a réuni un très large public et permis les échanges dans une belle ambiance de fête.

Voici notre pré-programme pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2018 et vous pouvez déjà retenir ces quelques dates :

- dimanche 14 janvier à 15 h : la pastorale jouée par l'Escolo doumiejour (entrée 10 €) ;

- samedi 24 mars à 20 h 30 : le duo voix-guitare « Pourquoi pas ? » avec la chanteuse Anaëlle et le guitariste Ted TUNNICLIFFE (participation "au chapeau") ;

- samedi 31 mars : carnaval avec le groupe Cabr'e can.

N'oublions pas les animations proposées par la bibliothèque municipale dont vous pouvez prendre connaissance sur cette même page. Le service culture vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Au plaisir de vous retrouver en 2018 avec d'autres bonheurs culturels.





## Les Restos du Cœur

Un hiver qui s'annonce difficile...

La 33<sup>e</sup> campagne des « Restos du cœur » a démarré fin novembre.

Cette campagne d'hiver s'annonce plus difficile que les précédentes en Vaucluse compte tenu de la précarité qui s'installe en milieu rural notamment.

Les « Restos du cœur » accueillent les personnes en grande difficulté pour une aide alimentaire mais aussi pour un soutien, une écoute et tout ce qui touche l'aide à la personne. Les bénévoles ont à cœur d'apporter du réconfort aux personnes accueillies. Une équipe est présente pour les diriger vers les bonnes personnes en fonction de leurs besoins (CCAS, CMS, santé, etc.).



Les habitants de Bédoin qui rencontrent des problèmes de mobilité ont la possibilité de trouver un espace d'accueil dans la commune. Il suffit d'en faire la demande au moment de la prise de rendez-vous.

D'autre part, un camion itinérant d'aide alimentaire s'arrête à Bédoin le mercredi matin afin de distribuer les colis alimentaires aux personnes inscrites. Cependant vous avez le choix de venir au centre de Mazan ou d'être servi au camion mobile.

Les « Restos du cœur » réaffirment leurs principes et leurs valeurs à savoir : un accueil inconditionnel, l'importance du bénévolat, la confidentialité ainsi qu'une aide apportée sans jugement ni contrepartie. Nous sommes prêts à vous recevoir pour cette 33<sup>e</sup> campagne d'hiver.

Les inscriptions ont lieu au centre de Mazan ou sur rendez-vous (voir coordonnées ci-dessous).

Les permanences ont lieu l'après-midi de 14h00 à 16h00, les lundi, mardi et vendredi, le matin de 9h à 11h30 le mercredi.

**Contact : Yvonne NEUMANN, animatrice du centre de Mazan**

Centre de Mazan - 106, rue de l'Allée - 84380 MAZAN - 04 90 40 96 88 - ad84.mazan@restosducoeur.org

Yvonne NEUMANN - 06 86 38 31 71 - yvonneneumann@orange.fr

## En forme à Bédoin

L'association « En forme à Bédoin, un « Sport pour tous », remercie ses adhérentes et adhérents de leur confiance.

Le nouveau cours « GYM SENIORS EN FORME » animé par Sébastien rencontre un vif succès.

Vous avez pu nous rencontrer lors de la journée de la « Fête de l'automne et des associations » en septembre ainsi qu'à la soirée d'accueil des nouveaux résidents le 17 novembre.

Il est toujours temps de nous rejoindre dans l'un de nos cours pour l'activité de votre choix et à votre rythme.

Retrouvez notre programme de la saison 2017/2018 sur notre site internet et sur Facebook.

Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



**Contact : 06 12 75 40 66 – secretariat@enformeabedoin.com**  
www.enformeabedoin.com - Fb : enformeabedoin

## Les Flous du Ventoux

**Retour sur l'exposition photos**

Notre exposition « REFLETS DE FLOUS » a eu un vif succès puisque plus de 300 visiteurs sont venus regarder les photos exposées au centre culturel de Bédoin début novembre.

Une cinquantaine de photos réalisées par les photographes amateurs de l'association montrait le travail réalisé au cours de la saison écoulée.

**Le marathon photo 2018 : soyez prêts !**

Réservez votre dimanche 14 avril pour participer au marathon photo de Bédoin organisé pour la 4<sup>e</sup> année consécutive par « Les Flous du Ventoux ».

Vous aimez faire des photos alors n'hésitez pas et soyez des nôtres. Nombreux prix à gagner.

**Contact : Christian GIRODET**

06 71 05 22 34 – lesflousduventoux@gmail.com

<https://lesflousduventoux.wordpress.com/>



## Maison des jeunes et de la culture (MJC)



Toute l'équipe de la MJC vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous retrouvera avec plaisir en 2018.

Le programme 2017-2018 est toujours disponible au secrétariat (2<sup>e</sup> étage centre culturel H. Adam), à la mairie, à l'office de tourisme et à l'espace « jeunes » municipal. Vous pouvez aussi le télécharger depuis notre site internet.

### Contact :

MJC - 04 90 65 95 66

secretariat@mjcbedoin.org - www.mjcbedoin.org

https://www.facebook.com/mjc.bedoin/

## GRS à la MJC de Bédoin, on assure !



La sélection pour le régional en « Individuel » s'est déroulée à Gardanne le 19 novembre.

Les gymnastes de la MJC de Bédoin n'ont pas démerité :

Émie BRUNA se qualifie en prenant la 5<sup>e</sup> place et Léonie MOLAROMAQUA monte sur la plus haute marche du podium en arrivant 1<sup>ère</sup> ! Que d'émotions... alors que nous sommes le plus

petit club de GRS ! Coralie CONIL, Charlotte GIANNINI et Carla DIDIER en démonstration « Individuel » ont également assuré !

Merci à Jean-Paul et Corinne PODEVIN qui, par leur présence assidue, ne manquent pas de les encourager.

Chantal DUCEP

## Li Boulegraïre

Li Boulegraïre ? Quès aco ?

Cela vient du provençal « boulegruer » qui signifie bouger, se remuer. Donc une association de gymnastique pour tous créée... voici 40 ans !

L'animatrice, sympa et compétente, s'occupe des problèmes de chacun des adhérents.

Les cours se déroulent dans la plus totale convivialité les lundis et vendredis de 18 à 19 h, dans la salle de danse du centre culturel.

L'équipe se retrouve avec plaisir sans « chichis » depuis des années.

**Contact :** Denise NOUVÈNE

04 90 65 64 18

## Bédoin à petits points



Réaliser une broderie demande du temps ! C'est pourquoi nous montrons notre travail au public une fois tous les 2 ans. 2018 sera donc l'année de notre nouvelle exposition que vous pourrez voir pendant 2 semaines du samedi 21 avril au vendredi 4 mai, au centre culturel H. Adam. Nous vous attendons nombreux !

**Contact :** Yvette FARAVEL

06 74 41 91 14 - faravelmichel@orange.fr

## Tennis club de Bédoin

### L'école de tennis des 5-18 ans

En diminution depuis ces cinq dernières années, l'effectif des jeunes inscrits à l'école de tennis de Bédoin connaît cette saison une remontée encourageante.

Environ 30 élèves, entraînés par le moniteur Philippe DUPUIS et son assistant Mauro SEMPERLOTTI, ont démarré leur perfectionnement ou leur apprentissage en septembre dernier.

Ce sport individuel, un peu difficile au début, devient rapidement passionnant après quelques cours et développe chez nos jeunes joueurs le sens de l'adresse et de la concentration, en respect des règles du fairplay et de la compétition. Bonne saison à tous et bienvenue à ceux, jeunes et adultes, qui souhaiteraient débiter le tennis, un sport pour tous.

### L'équipe féminine senior

Des nouvelles de cette équipe qui a gagné la 1/2 finale des championnats régionaux de tennis dans la catégorie « dames + 45 ans » et se qualifie pour les prochains championnats de France.



Conduite par Sophie GAUDIN, capitaine de l'équipe, elle était composée de Pascale JOUVE, Isabelle VILLIER, Martine BACHELARD, Maria BLANC, Monique BERNARD et de Florence BOCCEDA (absente de la photo).



## Mémoires de Bédoin et du Ventoux

Notre association a tenu sa première assemblée générale au centre culturel H.Adam le samedi 30 septembre.

Cette association historique a pour objet « d'étudier le patrimoine historique, archéologique, naturel et culturel de Bédoin et de sa région et de faire connaître le résultat de ses recherches sous forme de publications, conférences, expositions, etc. ».

Les bénévoles fondateurs de cette association avaient organisé l'exposition sur les « Poilus de Bédoin » commémorant le centenaire du début de la Première Guerre mondiale en 2014. Elle avait reçu plus de 1 000 visiteurs. Depuis, une conférence annuelle a été organisée et l'association a de nombreux projets : son site internet, des publications, des conférences et des expositions toujours consacrées à l'histoire de Bédoin.

Pour 2018, en collaboration avec la municipalité et la bibliothèque, l'association prévoit une nouvelle exposition, des conférences et des films commémorant le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Si vous avez des objets, documents, témoignages de Bédouinains concernant ce premier conflit mondial qui n'auraient pas été présentés lors de l'exposition de 2014 consacrée aux « Poilus de Bédoin », vous pouvez vous rapprocher de l'association et ainsi participer à l'exposition de 2018.

Si vous êtes intéressés par l'histoire de Bédoin, si vous souhaitez contribuer à des recherches sur notre village, ou si vous souhaitez simplement adhérer et soutenir ses projets, contactez l'association par mail.

**Contact :** Romain DETHÈS  
memoiresbedoinventoux@gmail.com

## Ventoux Sud football club

Les clubs de foot de Bédoin et Mazan ont fusionné en un seul qui s'appelle désormais le « Ventoux Sud football club ». Il comprend plus de 300 licenciés.

Toutes les équipes « jeunes » de 5 à 18 ans sont représentées. Il y a aussi 2 équipes « senior » dont une en niveau PHB (division 2 de district) ainsi qu'une équipe féminine « senior ».

Une nouveauté : la création d'une équipe féminine U17 ! Les matches d'entraînement et les stages de foot se font aussi bien sur le stade de Bédoin que sur celui de Mazan.



Le club de foot organise aussi des manifestations comme l'arbre de Noël des enfants, des stages, des tournois et d'autres encore.

**Contact :** Romain BRIFFA et Claude JEAN  
06 25 78 75 39 et 06 24 00 19 52  
ventouxsudfc@gmail.com - <http://rcbedoin.footeo.com/>

## Musique Opéra Bédoin (MOB)

Notre association a clôturé une année riche en manifestations musicales par un concert organisé au centre culturel H.Adam, le dimanche 26 novembre dernier.

Au programme, deux opérettes mises en scène par Veronica GRANGE, directrice artistique de l'association : « Le directeur de théâtre » de Wolfgang Amadeus MOZART et « Une éducation manquée » d'Emmanuel CHABRIER.

Quatre artistes talentueux ont fait l'unanimité devant une assistance nombreuse et fidèle : **Lydia MAYO**, soprano, soliste dans de nombreux opéras en France et à l'étranger, **Julie ROSET**, soprano, lauréate du concours « jeunes talents » de l'opéra d'Avignon, promise à un brillant avenir, **Thierry CAMACHO**, ténor, qui s'est découvert une vocation d'artiste lyrique après une carrière de musicien de jazz et **Éric BRETON**, pianiste, compositeur et chef d'orchestre.



Pour la première fois, le piano prêté à la commune par Chantal BOISSON (qu'elle en soit ici remerciée !) a été utilisé sur la scène de l'auditorium.

Et comme toujours avec MOB, la convivialité autour d'un verre et l'échange avec les artistes ont permis à chacun de partager son plaisir et ses sensations.

Nous préparons le programme 2018 et, en attendant de bonnes surprises, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Contact :** Jean-Claude CARNOY  
04 90 67 04 65 – [le.mob84@gmail.com](mailto:le.mob84@gmail.com)

## Votre avis nous intéresse !

Dans l'objectif d'améliorer et moderniser le journal municipal d'information de Bédoin « LOU PASSADOU », nous souhaitons mieux connaître votre opinion grâce au questionnaire ci-dessous.

---

### 1- Depuis combien de temps lisez-vous LOU PASSADOU :

- 1 an
- 1 à 3 ans
- plus de 3 ans
- ne sais pas

---

### 2- Dans votre foyer combien de personnes par tranche d'âges lisent-elles LOU PASSADOU :

- moins de 18 ans
- 18 à 35 ans
- 36 à 65 ans
- plus de 65 ans  
(plusieurs réponses possibles)

---

### 3- Êtes-vous :

- résident permanent
- résident non permanent
- de passage

---

### 4- Conservez-vous les numéros du PASSADOU :

- oui
- non
- quelques-uns seulement

---

### 5- Lisez-vous :

- tous les articles
- la moitié au moins
- certains articles seulement

---

### 6- Comment trouvez-vous les dossiers et articles de fond :

- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> trop longs           | <input type="checkbox"/> clairs |
| <input type="checkbox"/> d'une taille adaptée | <input type="checkbox"/> confus |
| <input type="checkbox"/> trop courts          | <input type="checkbox"/> autres |
- Précisez :

---

### 7- S'agissant des illustrations (photos, plans, dessins), trouvez-vous qu'il y en a :

- trop
- suffisamment
- pas assez



---

**8- Globalement, trouvez-vous que LOU PASSADOU est un journal :**

Bien documenté :

oui  non

Qui aborde tous les sujets de la commune :

oui  non

---

**9- Parmi les rubriques suivantes, quelles sont les trois que vous préférez :**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> les dossiers                                  | <input type="checkbox"/> la vie à Bédoin               |
| <input type="checkbox"/> les travaux                                   | <input type="checkbox"/> la vie associative            |
| <input type="checkbox"/> la page culture                               | <input type="checkbox"/> autres                        |
| <input type="checkbox"/> l'éditorial                                   | <input type="checkbox"/> les informations<br>générales |
| <input type="checkbox"/> les comptes rendus<br>des conseils municipaux |  |
- 

**10- Souhaiteriez-vous que de nouveaux domaines soient abordés :**

oui  non *Précisez :*

---

**11- Souhaiteriez-vous une nouvelle présentation du « PASSADOU » :**

oui  non *Précisez :*

---

**12- Seriez-vous prêt à écrire un article d'intérêt général :**

oui  non

Si oui, merci de prendre contact à l'adresse : [communication@bedoin.fr](mailto:communication@bedoin.fr)

---

**13- Actuellement LOU PASSADOU paraît 4 fois par an :**

Cette fréquence vous convient-elle :

oui  non

Sinon, souhaiteriez-vous recevoir :

plus de numéros  moins de numéros

---

**14- Avez-vous d'autres suggestions ?**

---

Une fois rempli, déposez ce questionnaire avant le **31 janvier 2018**  
à l'accueil de l'hôtel de ville dans la boîte prévue à cet effet.

**L'équipe du « PASSADOU » vous remercie !**

# Etat Civil

## BIENVENUE :

Samuel SEGLAR DEL VECCHIO ..... né le 28.09.2017  
 Paul CANNAC ..... né le 07.10.2017  
 Louise CANNAC ..... née le 07.10.2017  
 Gabin PASTOURET ..... né le 08.10.2017  
 Tessie ROCCA ..... née le 14.10.2017  
 Heïli BRÉMOND LENGLET ..... née le 12.11.2017  
 Syana GONÇALVES FERNANDES ..... née le 14.11.2017  
 Alban SCHNEIDER ..... né le 15.11.2017

## FÉLICITATIONS :

Youssef EL MASKINE et Sonia BOUHASSOUNE... le 23.10.2017  
 Julien BEYNET et Cécile MARCHAIS..... le 28.10.2017

## CONDOLÉANCES :

Marie-José BERTIN veuve JUNGBLUT (76 ans)..... le 30.09.2017  
 Robert ALCARAZ (83 ans) ..... le 02.10.2017  
 Magdeleine ALLART (98 ans) ..... le 10.10.2017  
 Raphaël CORNET (77 ans) ..... le 19.10.2017  
 Pierre ADAM (77 ans) ..... le 20.10.2017  
 Colette MAURIN divorcée NOËL (97 ans)..... le 01.11.2017  
 Baptistine AYME veuve GERBAUD (96 ans) ..... le 05.11.2017  
 Jean AUDIBERT (84 ans) ..... le 09.11.2017  
 Yves COULOMB (65 ans) ..... le 10.11.2017  
 Véra CANDRIAN veuve COUTELEN (88 ans) ..... le 11.11.2017  
 Emilio ROIG SANCHEZ (85 ans)..... le 12.11.2017  
 Suzanne RAMIN épouse VERDET (75 ans) ..... le 02.12.2017

# Calendrier des gardes des médecins

Docteurs BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et CAUT à Mazan, HANSBERGER, GUBERT et CASEGAS à Bédoin, LUNADIER à Mormoiron, NADRA à Villes-sur-Auzon, COSTE à Malemort

## Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

23-24-25 décembre	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
30-31 décembre	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78
1 <sup>er</sup> janvier	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78
6-7 janvier	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
13-14 janvier	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
20-21 janvier	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
27-28 janvier	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
3-4 février	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
10-11 février	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
17-18 février	Dr Lucie HANSBERGER	04.90.65.92.12
24-25 février	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
3-4 mars	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78
10-11 mars	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
17-18 mars	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
24-25 mars	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
31 mars - 1 <sup>er</sup> avril	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96

## SAMU 15 – POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17 ou numéro européen 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE - Téléphone : 3237



## Résultat du concours photo municipal 2017

Le thème de l'année 2017 était ouvert puisqu'il portait sur le territoire communal dans sa totalité, ses hameaux, ses paysages, ses particularités et ses scènes animées.



Photo Sonia ROUSSELOT

Une vingtaine de photographes amateurs s'est prêtée à ce jeu et nous a proposé d'une à trois photos chacun. Les prises de vues, très variées pour cette 3<sup>e</sup> édition, nous montrent Bédoin différemment. Bravo à vous tous pour ce nouvel exercice photographique artistique et de reportage !

L'agenda municipal 2018 présentera quatre des photos de ce concours : l'une pour la couverture et les autres à l'intérieur en pleine page.

La remise des prix par Monsieur Luc REYNARD, maire de Bédoin et l'exposition de vos photos auront lieu début 2018 à la bibliothèque municipale. Nous remercions chaleureusement les participants du concours 2017 !

Les 10 photos primées par le jury sont celles de :

- 1- Sonia ROUSSELOT
- 2- Michèle REBOURCEL
- 3- Bruno CAILLIAU
- 4- Gérard BAGNIS
- 5- Michèle REBOURCEL
- 6- Gérard BAGNIS
- 7- Renny KERRINCKS
- 8- Daniel BARAUD
- 9- Maryse BRAULE
- 10- Gérard BAGNIS

## Anne et son zoo

### Horizontalement :

1. Compagne de Renart.
2. Pratiques courantes de la famille Goupil.
3. Double ce qu'il suit. Rougissant peut-être. Ile de France.
4. Il est souvent accompagné d'un chien. Détesté.
5. Il suit volontiers le laboureur.
6. Morceau pour olifant. Général renversé.
7. Bout de la langue. Lettres de Delerm. Tête de serpent.
8. Sur l'île Maurice, ils ne pondent plus.
9. Nombre d'animaux étaient sacrifiés pour ses repas.

### Verticalement :

- A. Un aigle bicéphale figure sur leur blason.
- B. Le veau d'or entre autres.
- C. Roulent en Berry. ... devant le prédateur ? Tête de dromadaire.
- D. Change de peau. Il hantait le domaine des Baskerville.
- E. Sa chèvre a dansé sur les parvis.
- F. Doublé au bout de la queue. Et si l'arche avait chaviré ?
- G. Est anglais. Fait avancer ou reculer. Abrégé dans sa niche.
- H. Elles ont des ailes pour... nager.
- I. Sortira d'hibernation (s').

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2		■						■	
3			■				■		
4				■		■			
5									
6				■		■			
7			■				■		
8		■						■	
9									

Voir solution page 19

Flashez sur Bédoin